

Image not found or type unknown



Mon employeur interdit de prendre une douche alors qu'on travail avec des poudres pharmaceutiques

Par **Irfu53**, le **16/01/2019** à **10:44**

Bonjour, je travail dans l'industrie pharmaceutique et mon employeur interdit de prendre une douche à la fin de la journée.

Par **P.M.**, le **16/01/2019** à **13:50**

Bonjour,

Je ne vois pas d'interrogation dans votre exposé mais je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail ou du Médecin du Travail...